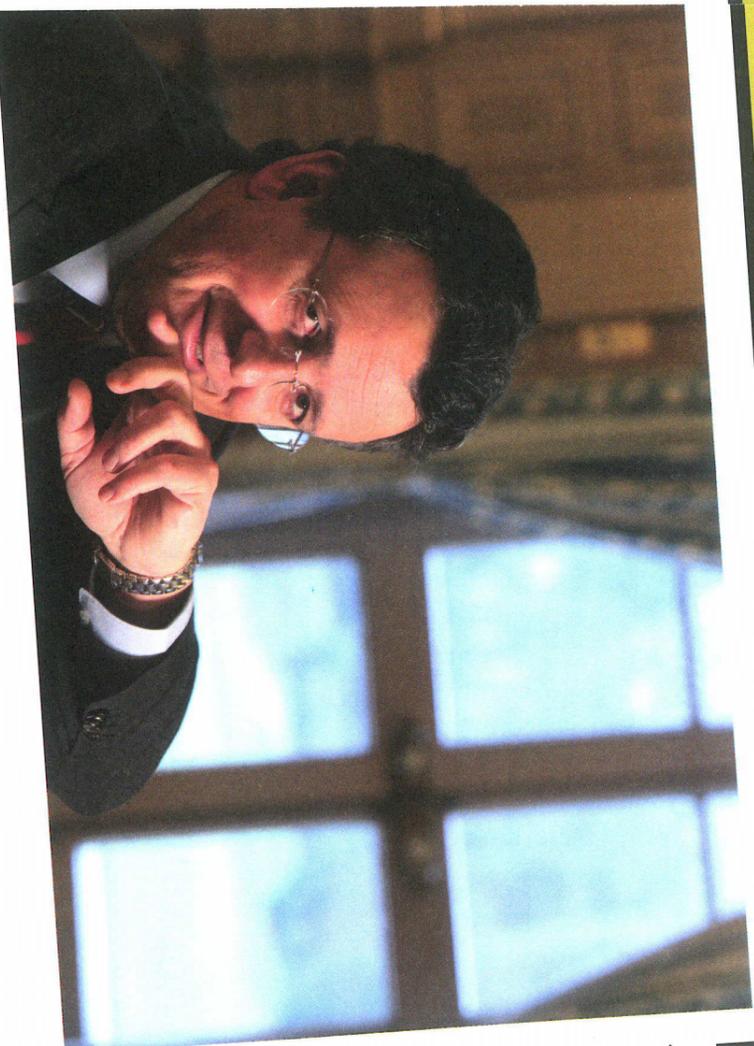


# Grand Angle 01

## 06 Portraits

Philippe Galli - Préfet de l'Ain



**Philippe Galli**  
« Mon rôle, c'est d'être un facilitateur de développement »

Précédemment préfet du Loir-et-Cher et de la Corrèze, Philippe Galli, 54 ans, a été nommé préfet de l'Ain, le 25 octobre 2010. Ancien directeur des services de collectivités territoriales, cet énarque atypique a débuté professionnellement comme instituteur spécialisé dans l'enfance inadaptée avant de se tourner vers le service de l'État. Très attentif à la vitalité du monde économique qu'il découvre, non sans surprise, dans l'Ain, Philippe Galli se définit comme un facilitateur du développement.

### Quels sont les enjeux et les défis de l'Ain ?

J'en vois trois :

- l'enjeu énergétique, avec la maîtrise des consommations d'énergie pour produire. Les règles relatives aux rejets de CO<sub>2</sub>, aux gaz à effet de serre et aux pénalités carbone, vont avoir un rôle important ;
- l'enjeu de la main-d'œuvre et des salaires, avec l'acquisition et le renforcement des compétences, la qualification, la fidélisation des forces vives par des politiques attractives. On ne peut pas imaginer que l'ensemble des cadres soit absorbé par la Suisse et par Lyon. C'est à nous de faire en sorte que des jeunes à fort potentiel aient envie de venir, de les faire s'installer et de les faire s'ancrez dans le territoire ;
- un enjeu d'équilibre et de répartition. Il faut générer un développement économique harmonieux qui puisse occuper l'espace disponible de manière, elle aussi, harmonieuse. Il faut profiter des infrastructures qui irriguent le département pour qu'il soit branché sur le monde entier.

### Et l'innovation ?

L'innovation et la recherche de valeur ajoutée sont le gage de l'avancée de l'industrie française et de ce département en particulier. Tout ce qui est de nature à diffuser l'innovation est le bienvenu, mais ça ne peut marcher que si tout le monde joue le collectif.

### Quelle est, après quelques mois, votre première perception économique du département de l'Ain ?

L'impression que l'on a est toujours construite à partir de ce que l'on a vu et vécu ailleurs. Je viens d'un département dynamique (le Loir-et-Cher - NDLR) avec des secteurs industriels importants, l'automobile, l'aéronautique... qui ont été impactés par la crise. Je retrouve un même dynamisme dans l'Ain, département qui possède un emploi de haut niveau. Je change un peu de planète : il y a, ici, un nombre de PME/PMI et de groupes importants, avec un réel maillage et de groupes importants, avec un réel maillage du territoire. Je suis agréablement étonné par le dynamisme de ce département. Je retrouve un peu la Haute-Savoie : il y a beaucoup de similitudes entre la vallée de l'Arve et l'Yonnax.

### Quels sont les atouts de ce département ?

Ses PME/PMI familiales, en premier lieu, et la diversité de l'activité qui n'est ni mono-branche, ni mono-client. L'importance de la sous-traitance et de la co-traitance dans plusieurs secteurs (véhicules industriels, plasturgie, par exemple). Le département de l'Ain est positionné sur tous les registres du jeu de la production industrielle. On retrouve aussi l'électronique, l'agro-alimentaire, des secteurs qui fournissent au département des cartes à jouer importantes, complémentaires. J'ai aussi été impressionné (je ne l'imaginai pas comme cela) par la puissance de feu du Parc industriel de La Plaine de l'Ain. Si elle a sévi, si elle a été

vivement ressentie, ici comme ailleurs, la crise économique n'a pas impacté l'activité de l'Ain comme cela a pu se passer dans le Loir-et-Cher : elle n'a pas touché, de la même façon, tous les secteurs.

### Quid de ses infrastructures ?

Leur maillage et leur complémentarité constituent un des atouts forts de ce département. Aussi bien les infrastructures autoroutières, avec tous ces nœuds, ces échangeurs, que les infrastructures ferroviaires qui vont encore progresser. Et cela ne pourra être que mieux demain. Le fait d'avoir des sillons de fret ferroviaire constitue une opportunité économique importante pour mettre sur le rail toutes sortes de choses. Il y a aussi deux aéroports internationaux à proximité, l'un, Genève, qui donne accès au continent américain, aux USA, et au grand Sud-Est asiatique, l'autre, Lyon-Saint-Exupéry, qui permet d'accéder à d'autres destinations internationales.

### Après les atouts, quelles sont les faiblesses ?

La difficulté d'aller vers la valeur ajoutée. La difficulté de stabilisation des capitaux. La difficulté inhérente au capitalisme familial de pouvoir inscrire son développement dans une perspective durable. Je préfère voir les entreprises familiales de l'Ain continuer à se développer plutôt que de voir des grands groupes trop soumis aux opportunités et au hasard des acquisitions et des fusions.

“ Je crois qu’il faut absolument éviter l’autosatisfaction et le nombrilisme ”

Grand Angle 01 N°22 | Mars 2011

### Avez-vous des préoccupations à faire partager ?

Je crois qu’il faut absolument éviter l’autosatisfaction et le nombrilisme. On est dans un monde évolutif. Ça change vite. Les acteurs ont bien conscience de cela. Ils ont été bons jusqu’ici. Il faut travailler à garder cet avantage-là. Il y a aussi le secteur de la plasturgie, notamment en ce qui concerne le développement du marché automobile avec des tensions fortes sur les matières premières au moment où il y a des ruptures de gammes de produits et des ruptures technologiques.

### Vous avez rencontré les acteurs du secteur ?

Pas encore. Je les verrai prochainement. Je suis là depuis peu de temps. J’irai visiter les entreprises emblématiques du département et de certains secteurs. Si j’arrive à faire une vraie visite, une vraie rencontre d’entreprise par semaine, ce sera bien. Une partie de mon rôle, c’est de faciliter les implantations comme le développement de l’existant, et de faire en sorte que les règles administratives soient des garanties, pas des obstacles.

### Qui en est-il de la branche sud de la LGV Rhin/Rhône ?

La LGV permet de raccrocher le nord au sud, sans passer par Paris. Cette ligne qui permet d’ouvrir une route au sud a du sens. On y arrivera, mais dans un temps plus ou moins long. La mise en service de la première tranche va permettre des gains de temps substantiels. Le TGV Paris-Strasbourg est une ligne qui fonctionne bien, avec un bon bilan carbone : elle n’est relativement pas tributaire des conditions météorologiques, avec un cadencement qui en fait un outil de transport de masse. Il faudra travailler sur le “comment raccorder”. Au passage, je pense qu’avec l’abandon du canal Rhin/Rhône, lié à des positions partisanses, on a commis une erreur stratégique majeure. Cela avait du sens de connecter Rotterdam à Marseille, l’Europe du Nord à l’Europe du Sud, via le Rhône : une barge, c’est 250 semi-remorques !

### Vous avez des informations sur l’A48 que les chefs d’entreprises voudraient voir avancer ?

C’est un dossier que je n’ai pas encore ouvert.

### Et le contournement ferroviaire de l’agglomération lyonnaise (CFAL) ?

C’est un équipement nécessaire en termes de désengorgement et d’accessibilité des gares lyonnaises, en particulier la gare de la Part-Dieu. L’enquête publique sera lancée début mai

sur les départements de l’Ain, du Rhône et de l’Isère. L’enquête devrait durer entre quatre et six semaines. Le rapport sera rendu au milieu de l’été. L’information sera diffusée le plus largement possible : toutes les communes impactées sont sur la liste de diffusion. J’ai aussi rencontré les grands élus sur ce dossier, notamment le sénateur Jacques Berthou qui présente un projet alternatif, lequel évite le secteur habité mais se trouve en contradiction avec la loi sur la préservation du secteur agricole, alors que le choix du tracé qui a été fait préserve la logique d’un “corridor” de nuisances.

### La Chambre de commerce et d’industrie de l’Ain pousse au développement d’un enseignement supérieur “technique” de qualité. Quelle est votre vision dans ce domaine ?

Il faut distinguer ce qui est du premier cycle et qui peut se développer sur des territoires. Après, quand on développe des formations d’excellence, il faut se rapprocher des meilleurs et ne pas tout dupliquer partout. Dans un monde très international, ouvert, au lieu de capter les étudiants et de les retenir par les bretelles, on a tout intérêt à les laisser parcourir le monde pour suivre les meilleures formations. La vraie question est : comment, après, les faire revenir au pays. C’est là le véritable enjeu. Il faut vraiment pousser les jeunes à courir le vaste monde. Dès lors que l’on a des lieux de stages et des entreprises très performantes, on arrive à faire venir et revenir des jeunes pour assurer le renouvellement des forces vives par des des forces vives par des politiques organisées.

Je regrette qu’on ne discute pas avec la Suisse (Genève et Lausanne) pour avoir accès à des formations supérieures remarquables à des conditions financières supportables. On peut développer des secteurs d’excellence.

Il y a deux choses différentes : la formation universitaire de base et les formations d’applications. Ce type de formation peut être localisé dès lors qu’il y a une structure, il peut s’implanter et s’installer dans un secteur d’intervention spécifique. La clé de la réussite, c’est de trouver

le bon créneau, de trouver le bon positionnement, et d’y mettre les moyens : c’est compliqué et difficile. Les formations doivent assurer une vraie plus-value : les élèves ont droit aux formations et aux prestations les meilleures possibles.

### Qu’en est-il de la médiation du crédit ?

Le travail de la commission du financement de l’économie a été plutôt positif. S’il y a eu des difficultés, il n’y a pas eu de casse. On voit aussi qu’on est en train de sortir de la crise même si cela ne va pas aussi vite qu’on le voudrait.

### Quid de l’emploi ?

On voit une remontée de l’intérim. Tout en manifestant la plus grande prudence (les chefs d’entreprises disent manquer de visibilité), on sait que c’est un signe précurseur d’un regain d’activité. Le problème des demandeurs d’emploi dans l’Ain, reste celui des demandeurs d’emploi de longue durée (plus de deux ans) qui touche les plus âgés et les moins qualifiés. Les emplois offerts sont peu compatibles avec des salariés peu qualifiés. Comment réorienter les politiques de l’emploi au profit de ces personnes en voie de précarisation ? C’est un vrai sujet.

